

LE PROPAGATEUR DES BONS LIVRES

BULLETIN

BI-MENSUEL



DE LA LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Un bon livre est un ami : n'en ayons que d'excellents.

Abonnement : 25 centimes par an.

CADIEUX & DEROME, ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES, 1603, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

TACERE ET AUDIRE.

Il y a un proverbe arabe qui dit que "le Bon Dieu nous a donné deux oreilles, et une seule langue, pour nous apprendre qu'il faut plus écouter que parler." Qui pourrait en effet compter tous les péchés de la langue ?

Nous croyons donc bien faire en reproduisant souvent dans le *Propagateur des bons livres* quelques extraits propres à nous faire réfléchir sur ce sujet. Si par là nous pouvions réussir à empêcher ne fût-ce qu'une seule médisance ou une seule calomnie, nous croirions avoir été utile au moins une fois dans notre vie.

Nous prions nos lecteurs non seulement de lire, mais de faire lire ces extraits qui conviennent à plus de personnes qu'on ne pense.

Le bon livre qui nous fournit aujourd'hui l'extrait qu'on va lire mérite à tous égards l'attention sérieuse des lecteurs.

Franchement, on devrait donner à ce livre une reliure de luxe, et le placer sur la table de nos salons. Peut-être quelque langue indiscreète le fouillerait et y puiserait plus d'une leçon. On appellerait cela : le *sermon du silence*. Essayez-le.

Voici le titre de ce livre que nous avons déjà signalé :

DE LA CHARITÉ DANS LES CONVERSATIONS

PAR LE R. P. HUGUET

QUATRIÈME ÉDITION NOTABLEMENT AMÉLIORÉE

1 vol. in-12 de x-287 pages..... Prix franco : 38 cts

XI

Doctrines de saint François de Sales sur la médisance.

§ I. — LA MÉDISANCE EST LA PESTE DES CONVERSATIONS.

Le jugement téméraire produit l'inquiétude, le mépris du prochain, l'orgueil et la complaisance en soi-même, et cent autres effets pernicieux, parmi lesquels la médisance est au premier rang, comme la vraie peste des conversations. Oh ! que n'ai-je un des charbons du saint autel pour toucher les lèvres des hommes et les purifier de leurs péchés, comme un séraphin purifia les lèvres du prophète Isaïe ! Qui ôterait la médisance du monde en ôterait une des plus grandes causes de péché qui existent.

Si quelqu'un enlève injustement au prochain sa bonne réputation, outre le péché qu'il commet, il est obligé d'en faire réparation selon la nature de la médisance ; car nul ne peut entrer au ciel avec le bien d'autrui, et de tous les biens extérieurs, la renommée est le plus précieux. La médisance est une espèce de meurtre ; car nous avons trois vies : la spirituelle qui se trouve en la grâce de Dieu ; la corporelle, dont l'âme est le principe, et la civile, qui consiste en la renommée. Le péché nous ôte la première, la mort nous ôte la seconde, et la médisance nous ôte la troisième.

Mais le médisant a cela de particulier que, par un seul coup de langue, il fait ordinairement trois meurtres : il tue son âme et l'âme de celui qui l'écoute par un homicide spirituel, et il ôte la vie civile à celui dont il médit ; car, comme disait saint Bernard, et celui qui médit et celui qui écoute le médisant, ont tous deux le diable sur eux ; mais l'un l'a sur la langue et l'autre en son oreille. David dit, en parlant des médisants, qu'ils ont aiguisé leur langue comme la langue d'un serpent. Or le serpent a la langue fourchue et à deux pointes, selon la remarque d'Aristote et telle est en effet la langue du médisant, qui d'un seul coup pique et empoisonne l'oreille de celui qui écoute et la réputation de celui dont il parle.

Il ne faut donc jamais médire de personne ni directement ni indirectement. Gardez-vous d'attribuer de faux crimes au prochain ou de découvrir ceux qui sont secrets, ou d'augmenter ceux qui sont connus, ou de mal interpréter ses bonnes œuvres, ou de nier le bien que vous savez être en quelqu'un, ou de le cacher malignement, ou de le diminuer par vos paroles ; car en tout cela vous offenserez grandement Dieu, surtout si c'était en accusant fausement le prochain ou en niant la vérité à son préjudice, car alors il y aurait le double péché de mentir et de nuire au prochain.

Ceux qui préparent la médisance par des préliminaires honorables, ou qui entremettent les médisances de petites gentilleses et de bons mots sont les plus fins et les plus dangereux médisants de tous. Je proteste, disent-ils, que je l'aime, et qu'au reste c'est un galant homme ; mais cependant il faut dire la vérité : il est tort de faire cette perdition. C'est une fort vertueuse fille, mais elle fut surprise, et autres semblables tournures. Ne voyez-vous pas l'artifice ? Celui qui veut tirer l'arc tire tant qu'il peut la flèche à soi ; mais ce n'est que pour la lancer plus fortement ; il semble aussi que ceux-ci retiennent leur médisance à eux, mais ce n'est que pour la décocher plus roide, afin qu'elle pénètre plus avant dans le cœur des assistants.

Attentif à cacher sa malice sous le voile d'une modestie mensongère ou sous le masque de quelque louange apparente, le médisant fait un mélange des bonnes qualités et des défauts du prochain. " Il ne parle de ce qu'il y a de bon en lui " que pour pouvoir dévoiler ensuite ce qu'il y a de mauvais. — Cet ouvrier est adroit, dit-il, " mais il n'est guère scrupuleux sur l'article de la justice. Cette fille aime le travail, mais " qu'elle est orgueilleuse ! — D'autres fois, il s'interrompt au milieu de ses louanges par de " criminelles réticences : C'est un excellent caractère, mais, c'est un bon cœur, mais... il a " de l'esprit, mais... c'est un brave homme, d'ailleurs, mais on ne sait pas tout. — Tous ces " mais qu'on lance malicieusement donnent à " penser plus de mal qu'il n'y en a dans le vrai " et ne servent qu'à rendre l'effet de la médisance " plus sûr et plus pernicieux. "

On commence par louer celui qu'on veut dénigrer, ou par approuver les louanges qui lui sont données, puis, revenant habilement par derrière, on ajoute (comme s'il s'agissait d'un pénible aveu que peut seul arracher l'amour de la vérité et de la justice) : — Il est vraiment bien fâcheux que de si bonnes qualités soient gâtées par une tache légère sans doute, mais trop réelle... Au moyen de cette transition ou de toute autre, on fait volte-face et on entre dans son sujet (le reste n'était que l'exorde) et on se lance à pleines voiles dans les nébuleuses régions de la malveillance et du dénigrement.

La médisance dite en forme de plaisanterie est plus cruelle encore que toutes les autres. Car, comme la ciguë n'est pas en soi un poison très-violent, mais au contraire assez lent en ses effets et facile à calmer, tandis qu'étant prise avec du vin elle est irrémédiable ; de même la médisance qui par elle-même passerait légèrement par une oreille et sortirait par l'autre, s'arrête fermement en l'esprit des auditeurs quand elle est accompagnée de quelque mot subtil et joyeux. A ceux qui médisent de la sorte on peut appliquer ces paroles de David : *Ils ont sous leurs lèvres le ve-*

nin de l'aspic. En effet, l'aspic fait sa piqûre presque imperceptible, et son venin procure d'abord une démangeaison agréable, au moyen de laquelle le cœur et les entrailles se dilatent et reçoivent le poison, en sorte qu'on ne peut ensuite y porter remède.

§ II. — C'EST UNE INJUSTICE D'ATTRIBUER UN VICE A QUELQU'UN PARCE QU'ON L'AURA VU COMMETTRE UNE FAUTE.

Ne dites pas : un tel est ivrogne, parce que vous l'avez vu ivre, ni un tel est voleur, parce que vous l'avez surpris une fois à voler ; car un seul acte ne constitue pas une habitude. Le soleil s'arrêta une fois en faveur de la victoire de Josué, et s'obscurcit une autre fois en faveur de celui du Sauveur ; nul ne dira pourtant qu'il soit immobile ou obscur. Noë s'enivra une fois, et Loth une autre fois ; ils ne furent pourtant ivrognes ni l'un ni l'autre ; non plus que saint Pierre ne fut sanguinaire pour avoir répandu une fois le sang, et blasphémateur pour avoir une fois blasphémé. Le nom de vicieux ou de vertueux suppose l'habitude du vice ou de la vertu ; c'est donc une imposture de dire qu'un homme est colère ou fripon pour l'avoir vu une fois s'emporter ou dérober. Et, lors même qu'un homme eût été longtemps vicieux, on s'exposerait encore à mentir en le nommant ainsi. Simon le lépreux appelait Madeleine une pécheresse, parce qu'elle l'avait été autrefois ; il mentait néanmoins, parce qu'elle ne l'était plus, mais une très sainte pénitente ; aussi Notre-Seigneur la prit-il sous sa protection. Le pharisien regardait le publicain comme un grand pécheur, souillé peut-être d'injustice, d'adultère et de vol ; mais il se trompait grandement, car à l'instant même il venait d'être justifié. Hélas ! puisque la bonté de Dieu est si grande, qu'un seul moment suffit pour obtenir et recevoir sa grâce, quelle assurance pouvons-nous avoir qu'un homme qui était hier pécheur le soit encore aujourd'hui ? Le jour précédent ne doit pas juger le jour présent, ni le jour présent juger le jour précédent ; il n'y a que le dernier jour qui doive juger tous les autres.

Nous ne pouvons donc jamais dire qu'un homme soit méchant sans danger de mentir. Ce que nous pouvons dire, en cas qu'il faille parler, c'est qu'il fit telle action mauvaise ; qu'il a mal vécu un tel temps ; que maintenant il fait mal. Mais on ne peut tirer aucune conséquence d'hier à aujourd'hui, ni d'aujourd'hui à hier, et moins encore d'aujourd'hui à demain.

§ III. IL FAUT ÉVITER DE DONNER DES LOUANGES AU VICE DE PEUR DE TOMBER DANS LA MÉDISANCE

Bien qu'on doive être extrêmement délicat pour ne point médire du prochain, encore faut-il se garder d'un autre excès où plusieurs se laissent aller, qui est, pour éviter la médisance, de donner des louanges au vice. S'il se trouve une personne vraiment médisante, n-dites pas, pour l'excuser, qu'elle est libre et franche ; s'il s'en trouve une manifestement vaine, ne dites pas qu'elle est noble et généreuse ; les familiarités dangereuses, ne les appelez pas simplicités ou naïvetés ; ne fardez pas la désobéissance du nom de zèle, ni l'arrogance du nom de franchise, ni l'impureté du nom d'amitié. Non, il ne faut pas, pour fuir le vice de médisance, favoriser, flatter ou nourrir les autres vices ; mais il faut dire rondement et franchement mal du mal, et blâmer les choses blâmables, ce qui ne tournera qu'à la gloire de Dieu moyennant les conditions suivantes :

Premièrement, pour pouvoir blâmer les vices d'autrui, il faut que l'utilité, ou de celui dont on parle, ou de celui à qui l'on parle, le requiert. Par exemple, on raconte devant de jeunes personnes les conséquences de tels ou telles qui sont manifestement perilleux ; le dévergement d'un tel ou d'une telle, en paroles ou actions manifestement mauvaises ; si je ne blâme pas ouvertement ce mal, et que je veuille l'excuser, ces tendres âmes qui écoutent, en prendront occasion de se porter à quelque chose de semblable : leur utilité demande donc que, tout franchement et sans retard, je blâme ces choses-là, à moins que je puisse le faire en un temps plus opportun, où la réputation de ceux dont on parle aura moins à souffrir.

En second lieu, que j'aie quelque obligation de parler sur ce sujet ; comme si je suis des premiers de la compagnie, que mon silence fût passer pour une approbation ; que si je suis des moindres, je ne dois point entreprendre de censurer, mais je dois être parfaitement mesuré dans mes expressions pour ne pas dire un seul mot de trop.

Si, par exemple, je blâme les familiarités de ce jeune homme et de cette jeune fille, ô Dieu, il faut que je tienne la balance bien juste pour ne pas augmenter la chose, pas même d'un seul brin. S'il n'y a qu'une faible apparence, je ne dirai que cela ; s'il n'y a qu'une simple imprudence, je n'en dirai pas d'avantage ; s'il n'y a ni imprudence ni vraie apparence du mal, mais seulement de quoi donner à un esprit malin occasion de médire, ou je n'en dirai rien du tout, ou je dirai cela même. Ma langue, tandis que je parle du prochain est dans ma bouche comme un ciseau dans la main d'un chirurgien qui veut trancher entre les nerfs et les tendons. Il faut que le coup que je porterai soit si juste, que je ne dise ni plus ni moins que ce qui est.

Enfin, il faut observer, en blâmant le vice, d'épargner le plus qu'on peut la personne en qui il se trouve. On peut néanmoins parler librement des pécheurs infâmes, publics et notoires, pourvu que ce soit avec esprit de charité et de compassion, et non avec arrogance et présomption, et en prenant plaisir au mal d'autrui, car, pour ce dernier, c'est le fait d'un cœur vil et abject. *Le précepte de cette règle les ennemis déclarés de Dieu et de son Église ; car, pour eux-là, il faut les décrier tant qu'on peut, comme sont les chefs d'hérésies et de schismes. C'est charité de crier au loup quand il est entre les brebis, quelque part qu'il soit.*

Chacun se permet de juger et de censurer les princes, et le médire des nations entières, selon les divers sentiments dont on est affecté à leur égard. Ne faites pas cette faute ; car, outre l'offense de Dieu, vous pourriez vous attirer mille désagréments.

Quand vous entendez mal parler du prochain, rendez l'excusation douteuse, si vous le pouvez justement ; si vous ne le pouvez pas, excusez l'intention de l'accusé, que si cela ne se peut, témoignez de la compassion de son état ; détournez le trait en vous souvenant et faisant souvenir la compagnie que ceux qui ne tombent pas en faute le doivent uniquement à la grâce de Dieu ; rappelez le médisant à lui-même par quelques douces manières, et dites de la personne offensée tout le bien que vous en savez. (S. F. de Sales).

§ IV. — HYPOCRISIE DES MÉDISANTS.

Voici un tableau de mœurs d'après nature tracé par un homme qui, ayant été longtemps chapelain aux Tuileries sous l'empereur Napoléon, a pu voir le monde de près.

Combien de fois n'avez-vous pas surpris la médisance en flagrant délit d'hypocrisie ! En votre présence, deux personnes se prodiguaient les témoignages de l'amitié la plus vraie, de l'intimité la plus cordiale ; elles parlaient avec effusion du bonheur de se voir, elles se plaignaient de la manière la plus sérieuse du monde de ce que les visites étaient trop rares. Si l'une des personnes venait à sortir, à peine avait-elle franchi le seuil de l'appartement, que l'autre s'écriait avec une sorte de transport : Enfin, la voilà partie, nous en sommes débarrassés, et ce n'est pas trop tôt ; est-il permis d'être ennuyé à ce point ? quelle ridicule prétention, quel esprit étroit, quelles manières, quelle toilette, quelle figure, et son grand squelette de fille, quelle tournure ! Du reste, elle ressemble à sa mère, c'est tout dire... — et le reste que vous savez mieux que moi. En voilà pourtant de l'hypocrisie, ou vraiment je ne m'y connais pas.

Un jour une femme se trouvait dans son salon en compagnie de plusieurs personnes ; on parlait, on chantaient, on s'amusait, quand elle aperçut par la fenêtre un respectable vieillard qui entrant dans la cour : Oh ! s'écria-t-elle, nous sommes perdus, voilà M. un tel, l'homme le plus assommant du royaume de France et de Navarre, un homme à prétentions insupportables ; ajoutez à cela qu'il est sourd et qu'il veut savoir tout ce qu'on dit : faut-il jouer de malheur ! Or, il y avait là un brave jeune homme qui avec sa bonne